

Conseil de surveillance Avenir Garanti-Retraite

Natixis Interépargne
16 juin 2017

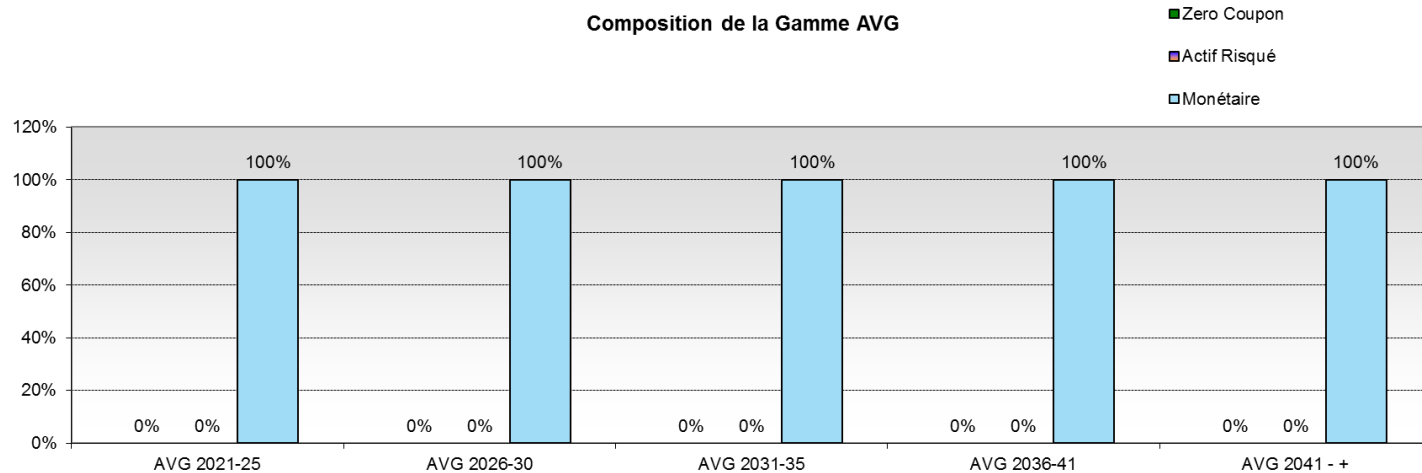


Gamme Avenir Garanti Retraite

Dans un contexte de baisse des rendements obligataires ayant atteint des niveaux historiques en 2016, la gamme a été « monétarisée » en 2 phases :

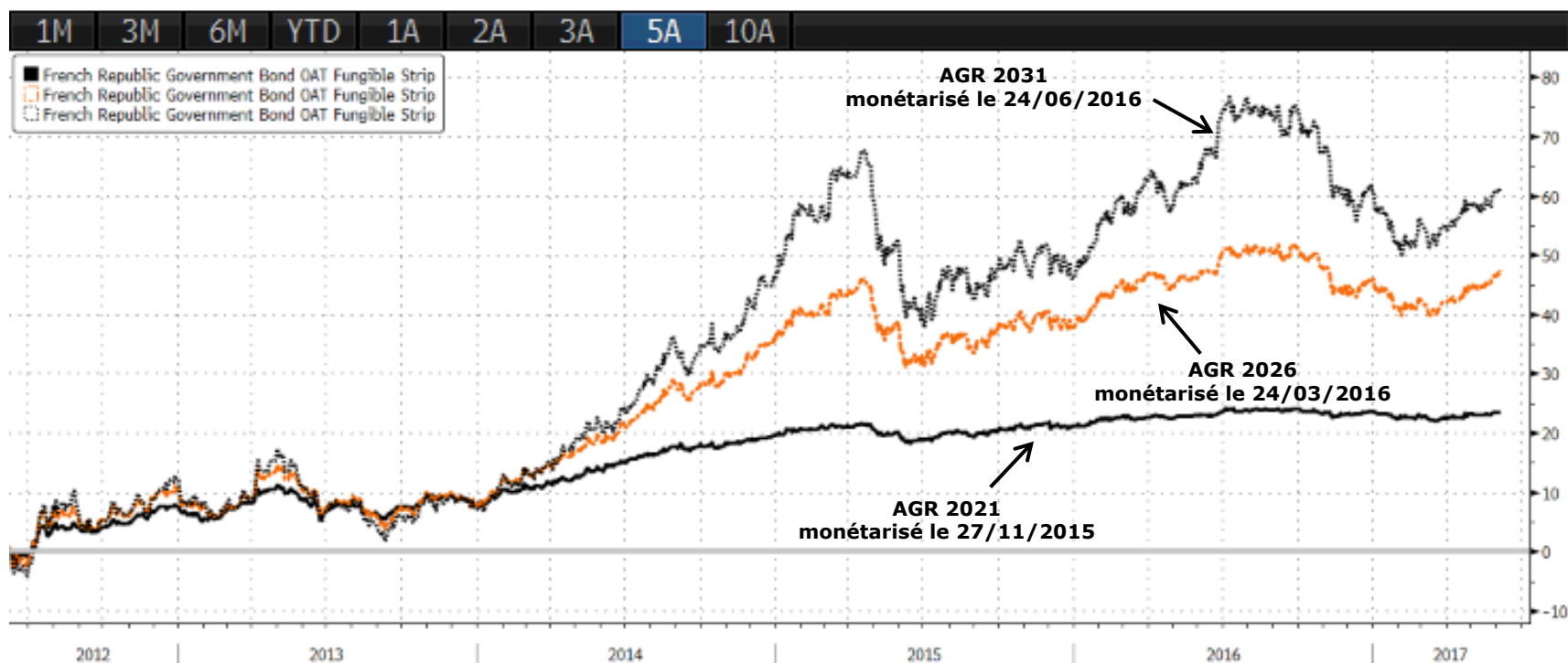
Disparition progressive de la poche d'actifs risqués suite à la forte progression des fonds au profit de la poche obligataire afin d'en assurer la garantie

Investissement en Monétaire compte tenu des niveaux de rendements obligataires extrêmement faibles réduisant d'autant le potentiel de la gamme



Evolution des OAT principales

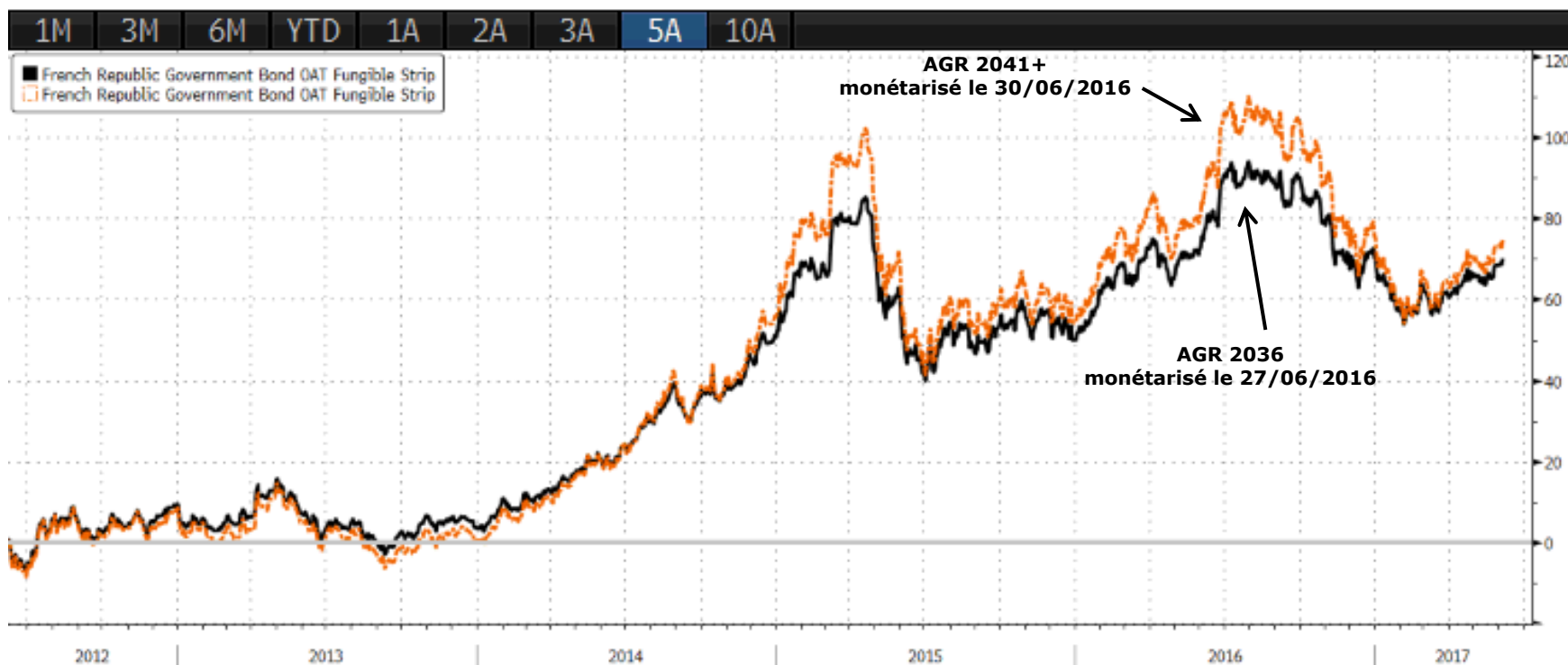
Dates		06/07/2012 - 06/06/2017		Période	Quotidienne	Nb de périodes	1825 jour(s)
Titre		Devise	Variation de prix	Total Return	Différence	Equiv annuel	
1)	FRTRD 0.000 10/25/20 C		23.57%	23.57%	-23.79%	4.32%	
2)	FRTRD 0.000 10/25/25 C		47.36%	47.36%		8.06%	
3)	FRTRD 0.000 10/25/30 C		61.54%	61.54%	14.18%	10.07%	



Source : Bloomberg

Evolution des OAT principales

Dates	06/07/2012	-	06/06/2017	Période	Quotidienne	Nb de périodes	1825 jour(s)
Titre	Devise	Variation de prix	Total Return	Différence	Equiv annuel		
1) FRTRD 0.000 10/25/35 C		70.01%	70.01%	-4.78%	11.20%		
2) FRTRD 0.000 04/25/40 C		74.79%	74.79%		11.82%		
3)							



Source : Bloomberg

Evolution du rendement de l'OAT 10 ans



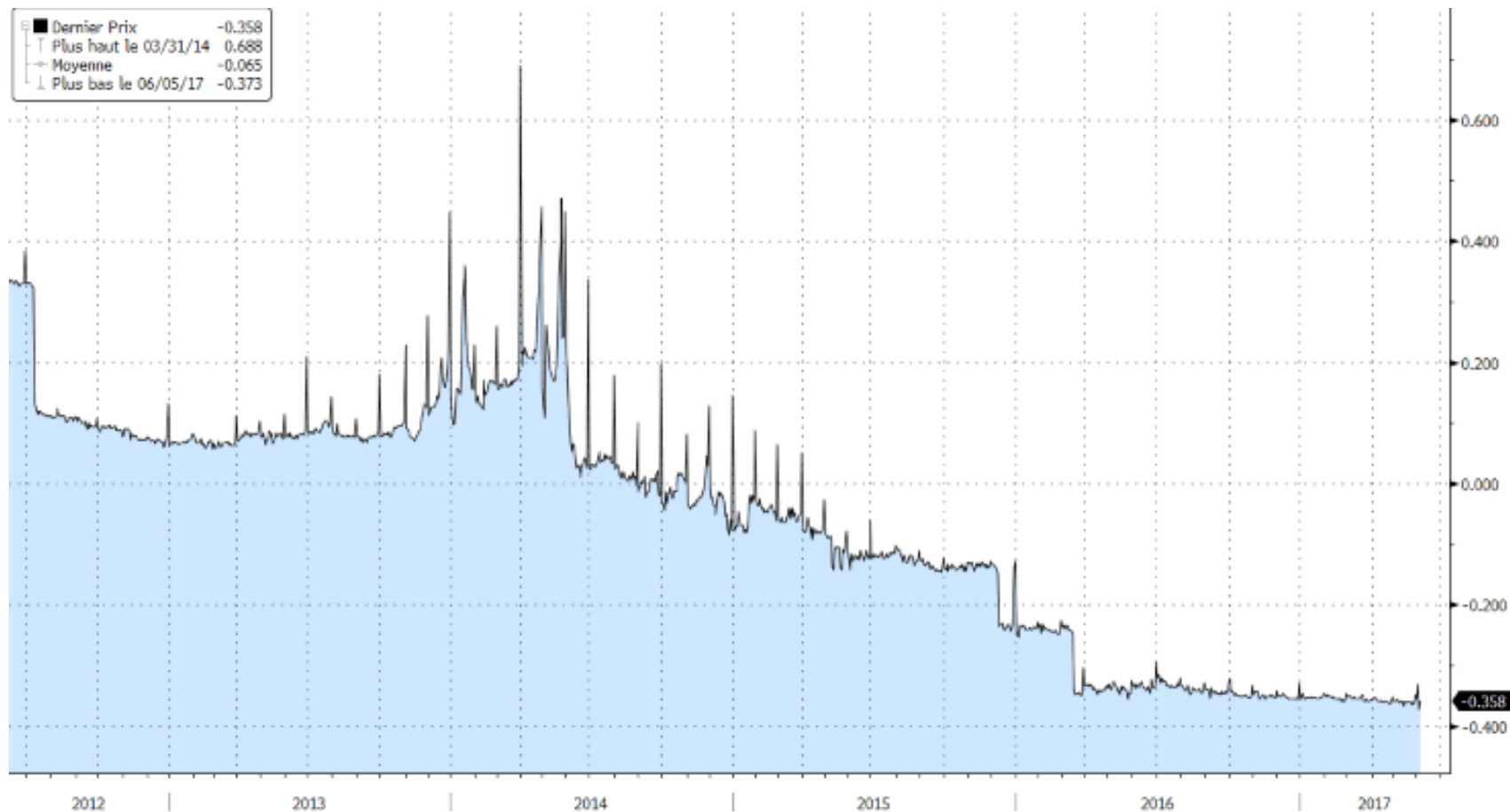
Source : Bloomberg

Evolution du rendement de l'OAT 30 ans



Source : Bloomberg

Taux monétaire : évolution de l'Eonia



Source : Bloomberg

Performances de la gamme AGR

	VL Garantie	VL au 02/06/2017	2017 YTD	2016	3 ans	Depuis Création (sep-oct 2011)
AGR 2021-2025	116.56526	116.39321	-0.09%	-0.05%	5.67%	16.39%
AGR 2026-2030	132.63240	132.45119	-0.08%	5.82%	16.27%	32.45%
AGR 2031-2035	143.59583	143.39304	-0.09%	14.45%	22.14%	43.39%
AGR 2036-2040	146.65482	146.44765	-0.09%	21.78%	25.71%	46.45%
AGR 2041 +	144.46855	144.26601	-0.09%	25.65%	24.57%	44.27%



ANNEXES

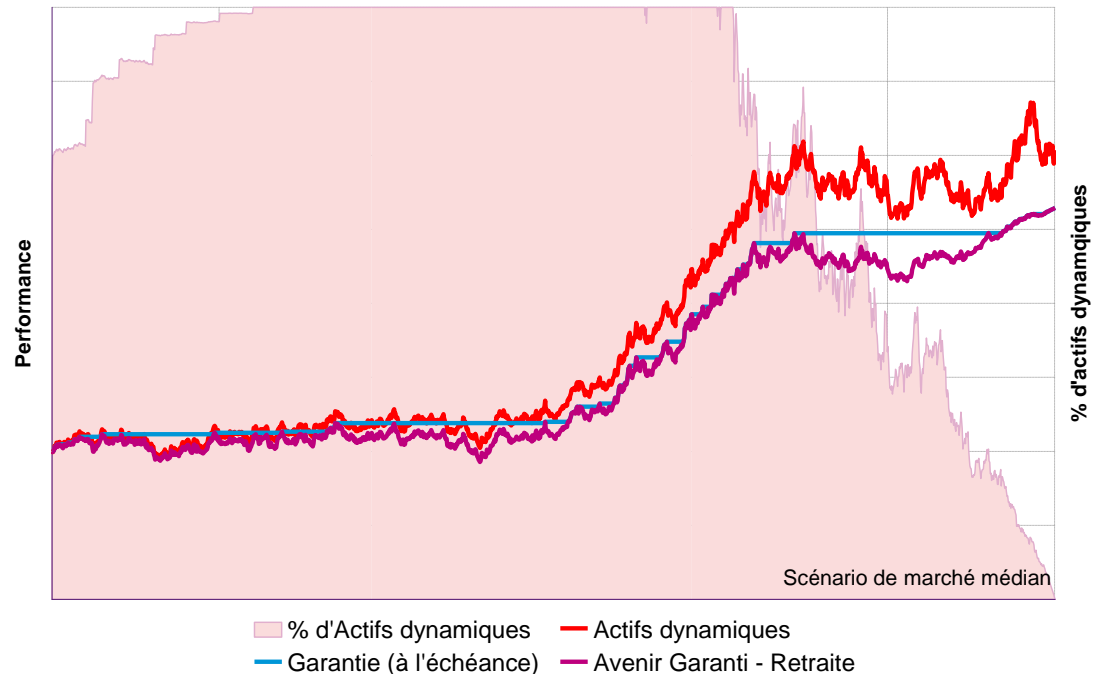
Avenir Garanti Retraite

Un double objectif :

- garantir à l'échéance l'épargne retraite constituée au travers d'un actif sans risque
- tout en profitant du potentiel de hausse⁽¹⁾ des marchés (actions, taux ...) au travers d'un actif dynamique

En cas de baisse des marchés, la part de l'actif dynamique est réduite au profit de l'actif sans risque afin de maintenir la garantie⁽²⁾

En cas de hausse des marchés actions et obligataires, la proportion d'actifs dynamiques augmente afin de bénéficier d'une partie de la hausse



(1) En contrepartie de la garantie, le FCPE ne bénéficiera que partiellement de la hausse potentielle des marchés

(2) Si à la suite d'une baisse significative de la valeur des actifs dynamiques, la valeur des actifs du FCPE est proche du niveau permettant d'assurer la garantie à l'échéance, le FCPE sera uniquement investi dans les actifs non risqués. Durant cette période, même si la valeur des actifs dynamiques venait à remonter, les épargnants ne tireraient pas avantage de ce rétablissement. Il s'agit du risque de monétarisation.

Informations légales

Natixis Asset Management

21, quai d'Austerlitz - 75634 Paris cedex 13 - Tél. +33 1 78 40 80 00

Société anonyme au capital de 50 434 604,76 euros

Agréée en qualité de Société de Gestion de Portefeuille sous le numéro GP 90-009 en date du 22 mai 1990

Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738

Ce document est destiné à des clients professionnels. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables.

Natixis Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Natixis Asset Management.

Natixis Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un OPCVM ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier.

Les OPCVM cités dans ce document ont reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers ou sont autorisés à la commercialisation en France. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un OPCVM sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Asset Management. Le prospectus doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.

Dans l'hypothèse où un OPCVM fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Natixis Asset Management exclut des fonds qu'elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous munitions.